

Passation de commandement à l'Etat-major général des Forces armées Le général Ferdinand Gaspard Olame Ndong dans ses fonctions



Photo : Presse présidentielle.

Une phase du cérémonial de la passation de commandement.



Photo : Presse présidentielle.

Le nouveau chef d'état-major général des Forces armées gabonaises prêtant serment.

SM
Libreville/Gabon

NOMMÉ mercredi 30 mai dernier, à la tête de l'Etat-major général des Forces armées, par décret du président de la République, le général de Corps d'armée Ferdinand Gaspard Olame Ndong a officiellement pris ses fonctions hier. C'était à la faveur d'une cérémonie de passation de commandement, entre lui et son prédécesseur, le général d'Armée Auguste-Roger Bibaye Itandas. Laquelle a été présidée, au palais de la présidence de la République, par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs Chef suprême des Forces de Défense et de Sécurité.

Ladite cérémonie s'est déroulée en quatre phases. À savoir, la phase des honneurs rendus au chef de l'Etat par les différents corps d'armées (Armée de terre, Armée de l'Air, Ma-



Photo : Presse présidentielle.

Une phase du défilé militaire.

rine, corps des Sapeurs-pompiers et Gendarmerie nationale); le cérémonial de passation de commandement, la prestation de serment du promu, puis la phase du défilé militaire. En sa qualité de chef suprême des armées, Ali Bongo Ondimba a ainsi re-

commandé, aux officiers, sous-officiers, soldats aviateurs (...), "de reconnaître désormais pour chef, le général de Corps d'armée Ferdinand Gaspard Olame Ndong, à qui ils devront dorénavant obéir en tout ce qu'il leur commandera, pour le bien du service, l'exécution du règle-

ment militaire, l'observation des lois et le succès des armes du Gabon." Pour sa part, le nouveau chef d'état-major général des Forces armées a juré de "défendre la patrie et l'Etat de droit, d'accomplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans le strict respect

de cette obligation, avec probité et fidélité à l'égard du chef de l'Etat". De même, il a juré de "garder religieusement, même après la cessation de ses fonctions, la confidentialité des dossiers et des informations dont il aura pris connaissance durant l'exercice de mes fonctions".

Notons que Ferdinand Gaspard Olame Ndong est né le 2 février 1958 à Minvoul. Après ses études secondaires au Collège Bessieux de Libreville où il obtiendra son baccalauréat, il s'inscrit à l'Université Omar Bongo, avant de s'engager dans le métier des armes. Dans son parcours professionnel, il aura, entre autres, été, chef du 3e Bureau des Opérations, Formation et Stage à l'état-major de l'Armée de Terre; directeur de stage du cours spécial de capitaine à Libreville; chef d'état-major adjoint de l'Armée de Terre chargé du Personnel et de la Logistique; conseiller militaire du Premier ministre; chef d'état-major général adjoint des Forces armées chargé des Opérations; et gouverneur militaire de la place de Libreville, dernière fonction qu'il occupait jusqu'à cette nomination. Il est également détenteur de plusieurs distinctions honorifiques.

Sénat

Le buste Omar Bongo Ondimba dévoilé



Photo : Ngoubilli

Les personnalités posant devant la stèle érigée, au Sénat, en hommage au président Omar Bongo Ondimba.

J-C.A
Libreville/Gabon

RÉALISÉ par la Fondation Omar Bongo Ondimba, le buste du deuxième président du Gabon et dont la deuxième Chambre du Parlement porte le nom, a été dévoilé au public, hier. C'était au cours d'une céré-

monie dirigée par le président de cette institution, Lucie Milébou Aubusson Mboussou. Plusieurs autres hautes personnalités étaient également présentes. Cas du vice-président de la République (VPR), Pierre-Claver Maganga Moussavou, représentant le chef de l'Etat empêché, et du Pre-

mier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet. Au cours de son propos de circonstance, Mme Milébou Aubusson Mboussou a rappelé que c'est grâce à feu Omar Bongo Ondimba que l'on doit la création du Sénat. A ce titre, a-t-elle poursuivi, l'institution qu'elle préside a le devoir de mémoire d'honorer l'ini-



Photo : Ngoubilli

Une vue des officiels.

tiateur du bicaméralisme au Gabon. Pour la présidente du Sénat, au moment où l'existence du bicaméralisme continue de susciter des débats passionnés, l'inauguration de la stèle vient rafraîchir la mémoire de tous, pour se souvenir de l'apport de feu Omar Bongo Ondimba à l'éclosion de la démocratie

dans notre pays. L'oratrice a réitéré ses remerciements au défunt chef de l'Etat qui a maintenu le bicaméralisme, ceci dans sa volonté d'une meilleure représentativité des populations au Parlement. Tout comme elle a adressé ses remerciements à la Fondation Omar Bongo Ondimba qui a offert une stèle au

Sénat, à quelques jours du 9e anniversaire de son décès. Le président du Sénat a ensuite décerné une médaille de reconnaissance au président de ladite Fondation, Michel Essonghe. Pour finir, Mme Milébou Aubusson, en compagnie du VPR, a officiellement procédé au dévoilement de la stèle.